

**CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE
L'ASSOCIATION 2020 - 2021
EXÉCUTIF**

Constance Hudak, présidente
819 671-3094, 613 761-9419

Alain Mercier, vice président
819 671-4899

Jens Urban, secrétaire
819 671-8660, 613 986-9569 (c)

Jeff Hannah, trésorier
819 671-7884, 613 290-9717 (c)

REPRÉSENTANTS DES LACS

BARNES

Clayton Devine
873 688-5950

Flamur Canaj
613 823-6645

BATAILLE

Jacques Bolduc
819 671-0971

Elaine Carisse
819 671-6756

Luc Fournier
613 742-8134, 613 698-6457 (c)
613 239-5678 (office)

John Smart
819 671-5444, 613 232-3063

CHEVREUIL vacant

CORRIGAN

Paul Chedore
613 724-7590

Michael Tancrede
613 210-5607

DES ÉPINETTES

Richard Bourassa
819 671-0877, 613 581-3880 (c)

LOUISE

André Cossette
613 824-5695, 613 619-0520 (c)

MASKINONGÉ

Alain Mercier
819 671-4899

RHÉAUME

Harry Jones
819 671-8458, 613 725-4114

Aileen Lamont
819 671-3670, 613 821-2326

Benoît Leclerc
819 412-5282, 819 923-9061 (c)

John Smith
819 671-1849

TRUITE

Chris Hemmingway
819 671-8084

ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



L'année dernière, lorsque j'écrivais ce message, nous étions dans les tout premiers mois de la première année de la pandémie. Il y avait beaucoup d'inconnus ; les personnes résidant en Ontario ne pouvaient pas accéder à leurs propriétés au Québec et nous ne savions pas comment l'avenir se déroulerait. 2021 est maintenant la deuxième année de la pandémie et les choses se sont améliorées. Beaucoup d'entre nous, sinon la plupart, ont été au moins partiellement vaccinés et attendent avec impatience leur deuxième dose du vaccin. L'accès à nos propriétés n'est plus un problème. Le printemps est arrivé tôt et – plus important encore – les mouches noires sont venues et ont disparues au début du mois de juin. Les libellules sont arrivées. Dans de nombreuses cultures, les libellules représentent la chance et la prospérité. Espérons que ce soit le cas pour cette saison et les suivantes.

Les plans sont en bonne voie pour l'analyse de l'eau. Cette année, pour la première fois, l'analyse de nos lacs et d'autres lacs de notre région est coordonnée par un biologiste récemment embauché par la municipalité de Val-des-Monts. Le coût de l'analyse de l'eau pour le phosphore sera couvert par la municipalité, mais non couvert pour l'analyse de l'e. coli ; l'Association continuera à entreprendre et à payer ces analyses. L'analyse de l'eau exige de la coordination et de l'engagement, mais elle est importante pour assurer la santé continue de nos lacs. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui se sont présentés pour effectuer ces multiples tests au cours de l'été. Vous trouverez de plus amples informations sur le nouveau programme d'analyse de l'eau à la page 13 de ce bulletin.

Je remercie également les bénévoles qui ont offert des fonds supplémentaires pour l'ensemencement de poissons et ceux qui sont venus sur place dans le froid de l'automne pour aider à mettre les poissons à l'eau. Au total, 6 265 \$ de truites a été introduit dans nos lacs ; les données spécifiques se trouvent à la page 8 de cette publication. L'excellent programme d'ensemencement de poissons de PSL, qui est financé par nos membres et destiné uniquement à leur usage, a son revers : il est également attrayant pour les étrangers. À plusieurs reprises cet hiver et au printemps, des non-membres de l'extérieur de la région de PSL sont venus à la plage du lac Bataille et à d'autres points d'accès de nos lacs pour mettre à l'eau illégalement des embarcations et profiter des ressources de nos lacs. À cette fin, l'Association a renforcé la signalisation sur la plage, en soulignant qu'il s'agit d'une propriété privée à l'usage exclusif des membres, et que les personnes qui s'y introduisent sont passibles d'amendes. La MRC des Collines est bien consciente de nos droits et de notre position à ce sujet et s'est rendue sur place pour avertir les contrevenants et leur remettre une contrevention. L'attrait de cette ressource va continuer, surtout à l'approche du temps chaud et je remercie les membres qui patrouillent poliment le secteur de la plage.

Nous tenons à saluer nos élus, avec lesquels nous entretenons de bonnes relations depuis de nombreuses années. M. Jacques Laurin nous quitte comme maire, ayant décidé de prendre sa retraite. PSL lui souhaite le meilleur pour l'avenir et nous nous réjouissons de poursuivre une relation tout aussi forte avec notre nouveau maire. Notre conseiller, M. Claude Bergeron, a indiqué qu'il se représentera aux élections et nous continuons à lui offrir notre soutien.

(suite à la page 2)



**VEUILLEZ VOUS JOINDRE À NOUS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE DE LA PSL, LE 25 JUILLET, 9h30 À 12h30, LIEU À
DÉTERMINER. VOIR PAGE 5 POUR PLUS DE DÉTAILS.**

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020 - 2021

EXÉCUTIF

Constance Hudak, présidente

Alain Mercier, vice président

Jens Urban, secrétaire

Jeff Hannah, trésorier

COMMUNICATIONS

Constance Hudak, présidente | Cynthia Hamady, rédactrice

Luc Fournier | Odette Surch

ENVIRONNEMENT

Richard Bourassa et Chris Hemmingway, co-présidents

Paul Chedore | André Cossette | Benoît Leclerc

John Smith

ADHÉSION

Clayton Devine | Jeff Hannah | John Smart | Jens Urban

TITRES DE PROPRIÉTÉS ET LITIGES

John Smart

RÉCRÉATION ET ACTIVITÉS SOCIALES

Jens Urban, président

Elaine Carisse

FÉDÉRATION DES LACS DE VAL-DES-MONTS (FLVDM)

Alain Mercier | Chris Hemmingway, suppléant

COBALI

André Cossette

MESSAGE DE NOTRE CONSEILLER MUNICIPAL



L'année 2021 a débuté avec la troisième vague de la pandémie de COVID-19 qui continue de perturber et bouleverser au niveau mondiale. J'encourage chacun à se faire vacciner le plus tôt possible afin que nous puissions jouir de notre domaine cet été. La pandémie a aussi entraîné le mouvement de la population des villes vers la campagne, et cette tendance devrait se poursuivre pendant longtemps. Le nombre de demandes de permis pour de nouvelles habitations et bâtiments secondaires (garages et remises) soumises au service de l'environnement et de l'urbanisme a augmenté comme jamais auparavant. La pression sur ce service est énorme et je demande aux gens qui ont l'intention de construire ou de faire des rénovations de soumettre leur demande le plus tôt possible et d'être patients.

Au moment d'écrire ces lignes, la région de l'Outaouais était encore en zone orange, ce qui oblige le conseil municipal à siéger par téléconférence (Zoom). Le public peut toutefois soumettre ses questions au maire ou à moi-même ou encore au moyen du site Web de la municipalité à administration@val-des-monts.net au plus tard le lundi précédant la séance, avant 16h30. Les dates des réunions sont affichées sur le site val-des-monts.net.

Lors de la séance de décembre 2020 pour l'adoption du budget 2021, je me suis opposé à ce dernier, car je n'étais pas d'accord avec l'augmentation de taxes créée par la mise à jour de la valeur des propriétés par la MRC ainsi qu'avec l'augmentation des dépenses de la municipalité. Malheureusement, j'ai été le seul conseiller à m'opposer au budget en raison des augmentations qui étaient, selon moi, trop élevées en temps de pandémie. Je peux cependant vous assurer que le prochain budget ne contiendra pas d'augmentations aussi élevées, car la municipalité a reçu une subvention de trois millions pour la construction de la nouvelle caserne d'incendie dans le district sud.

Concernant le projet de développement de la Fiducie Lauzon dans notre domaine : Premièrement, le service de l'environnement et de l'urbanisme poursuit son examen de l'avant-projet de la Fiducie. J'ai communiqué avec le service d'urbanisme de la Fiducie, qui m'a informé que celle-ci ne fera pas de développement tel que décrit sur son site Web. La Fiducie veut vendre les terrains qu'elle possède en bordure des chemins municipaux et elle ne souhaite pas construire de chemins qui respectent les critères municipaux. La Fiducie veut également vendre les autres terrains, qui sont de grands lots de centaines d'acres et plus, à des développeurs, soit les terrains qui sont présentement loués par des chasseurs.

En ce qui concerne le projet de conservation Perkins-sur-le-lac pour l'achat de terrains de la Fiducie Lauzon, le groupe en question a soumis, par l'entremise de Mme Justine Akman, ses inquiétudes à ce sujet au conseil de la municipalité. Le maire a répondu aux inquiétudes et aux questions du groupe par le biais d'une lettre signée le 31 mars qui a été envoyée par courriel à Mme Akman le 2 juin 2021. Le même jour, j'ai transmis cette lettre aux membres du conseil d'administration de l'Association PSL. La position de la municipalité est que ce projet de conservation est un projet privé et qu'elle n'a pas l'intention d'acquérir un autre parc étant déjà propriétaire de trois autres parcs.

Les élections municipales sont prévues pour le 7 novembre prochain, et le maire a décidé de ne pas se représenter pour un autre mandat. On m'a demandé si j'allais me présenter pour le poste de maire, mais pour des raisons personnelles, je n'en ai pas l'intention. Je vais cependant solliciter un troisième mandat à titre de conseiller. Je vous encourage fortement à vous informer et à aller voter pour démontrer votre intérêt envers votre gouvernement de proximité.

Je reste à votre disposition pour vous servir et répondre à vos questions. Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

– **Claude Bergeron, conseiller du district no 3, municipalité de Val-des-Monts**

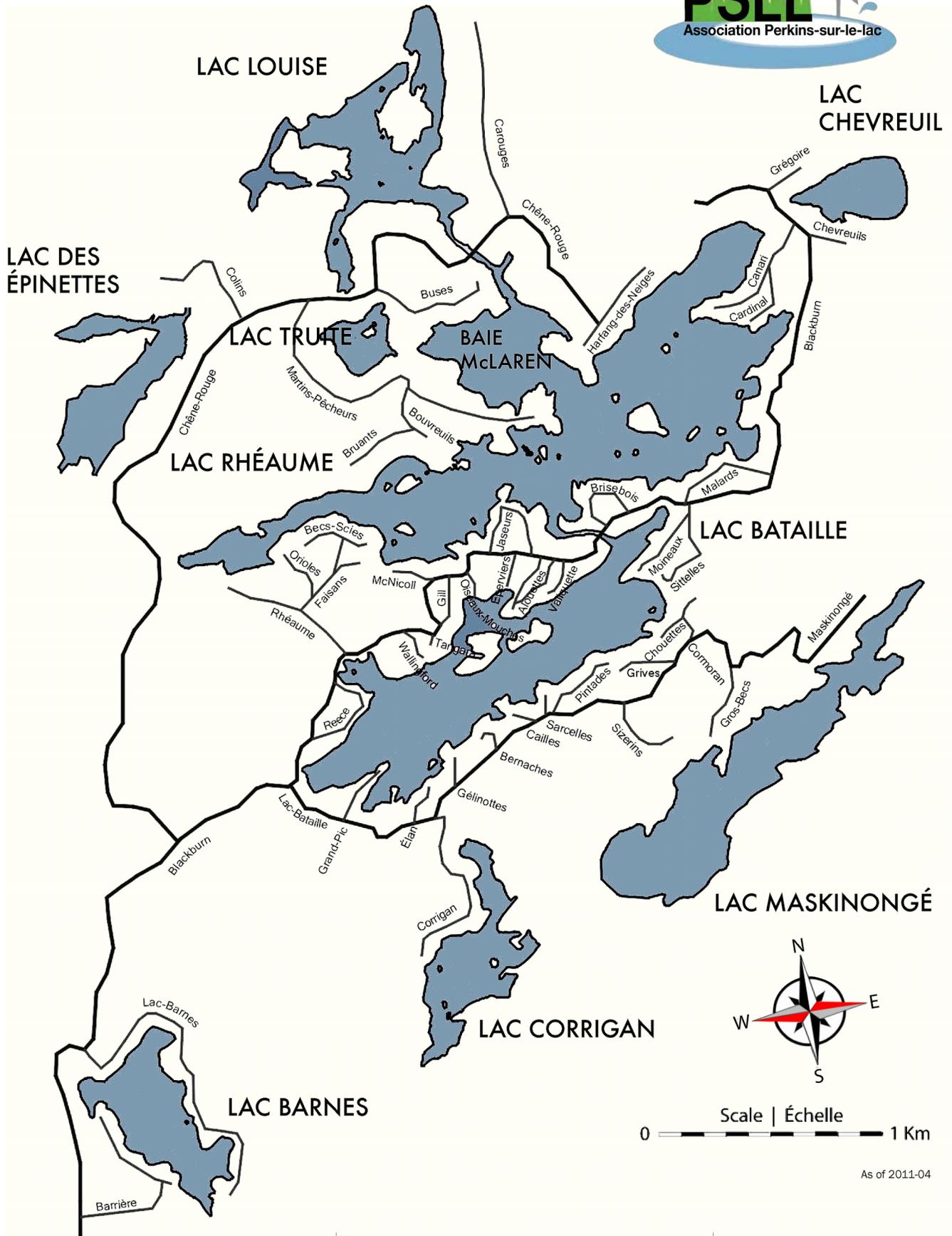
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE (suite de la page 1)

Pendant de nombreuses années, PSL a fait un compte rendu du statut des terres appartenant à Foresterie Lauzon, principalement pour vous mentionner que ces terres sont privées et louées à des chasseurs, donc dangereuses pour les promenades occasionnelles. Lauzon est maintenant intéressé à vendre de grandes étendues de terre pour un éventuel développement. Certains propriétaires concernés ont donc formé un groupe, Conservation Perkins-sur-le-lac, et travaillent à l'acquisition de certaines de ces terres pour en faire une zone de conservation. PSL soutient leur initiative en fournissant un moyen de communication à tous ses membres. PSL n'est pas en mesure de contribuer financièrement à cette initiative. Les tarifs actuels de nos membres permettent de financer l'analyse de l'eau, l'ensemencement de poissons, l'entretien des routes, certaines activités récréatives, les bulletins d'information, la signalisation et d'autres communications, mais pas l'achat de terrains. Vous trouverez de plus amples informations à la page 8 de ce numéro. Si vous souhaitez contribuer et/ou travailler à l'acquisition de terres, veuillez contacter le groupe par courriel à conservation.perkins-sur-le-lac@gmail.com.

En conclusion, je tiens à remercier tous les nombreux bénévoles de l'association ainsi que les membres du conseil d'administration qui représentent et défendent vos intérêts. Veuillez prévoir participer à notre prochaine AGA le 25 juillet (voir les informations en page 5) ; j'ai hâte de vous parler à ce moment-là.

Profitez de 2021 – restez positif dans l'esprit et négatif dans le COVID !

– **Constance Hudak, présidente de la PSL**



NUMÉROS DE TÉLÉPHONES UTILES

ANIMAUX / OISEAUX

CASTORS

- Michel Boucher (trappage en saison)819 210-9840

OISEAUX

- Centre de soin des oiseaux sauvages613 828-2849

CHIENS ET AUTRES ANIMAUX DOMESTIQUES

- Outaouais SPCA (licences et services)819 243-2004
- Les plaintes (concernant les animaux domestiques)819 205-2908

AUTRES ANIMAUX (OURS, ETC.)

- Protection de la faune : MNR QC819 246-1910
- SOS Braconnage - 24 h : MNR QC1 800 463-2191 (permis de chasse et pêche et règlements; également pour signaler le braconnage, les oiseaux ou les rats laveurs morts)

BOÎTES POSTALES

- Postes Canada1 866 607-6301

FEU

- **URGENCE** **911**

JOURNAUX

- Ottawa Citizen (abonnements)613 596-1950
- Le Droit613 562-0222
- Journal L'Envol819 671-1502

LAC BATAILLE RAMPE D'ACCÈS

PORTE D'ACCÈS

(avis de 24 hres)

- Clayton819 671-0672 ou 613 841-5950
- David613 454-8241
- Elaine819 671-6756
- John:819 671-1849
- Linda819 671-7417
- Mike819 671-5031
- Thérèse et Denis613 699-4023

ORGANISATIONS

- Association Perkins-sur-le-lac
Voir les coordonnées à la page 1 de ce bulletin
- COBALI (www.cobali.org)
471, rue Chasles, Mont-Laurier (QC) J9L 3N6
Téléphone 819 440-2422 / Courriel info@cobali.org

POLICE (MRC DES-COLLINES)

- **URGENCE** **911**
- Appels non urgents1 819 459-9911
gratuit : 1 888 459-9911
(pour les rapports de la navigation dangereuse, le bruit, d'autres perturbations, etc.)
- Informations1 819 459-2422
gratuit : 1 877 459-2422

ROUTES

MUNICIPALES (voir ci-dessous Municipalité de Val-des-Monts)

PRIVÉS (contactez votre représentant du comité de route locale) :

- chemin du lac Barnes, Rita Legault873 688-5950
- chemin de la Barrière, Flamur Canaj613 823-6645
- chemins des Moineaux/des Sittelles, John Smart
jsmart@rogers.com, 819 671-0061 (chalet), 613 232-3063
- chemin Pintades, vacant
- chemin Rhéaume Nord, Daryl Neve819 671-1392
- chemin Rhéaume Ouest, David Hodgkin819 671-0249

SANTÉ

- **URGENCE** **911**
- **INFOS SANTÉ QUÉBEC** **811**
- **ANTIPOISON DU QUÉBEC** **1 800 463-5060**

CLINIQUE (ouverte 24h/7 pour les urgences)

- Centre de Santé Clinique de Val-des-Monts819 459-1112
1884, route du Carrefour gratuit : 1 844 966-6663

HÔPITAUX

- Gatineau819 966-6100
- Hull819 966-6200
- Wakefield819 459-1112
gratuit : 1 877 459-1112

SERVICES

HYDRO QUÉBEC

- Panne de courant1 800 790-2424
- Service à la clientèle1 888 385-7252

TÉLÉPHONE

- Bell services à la clientèle310-7070
(pour tous services y compris téléphone défectueux, débranchement, etc.)

MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

www.val-des-monts.net | 819 457-9400

1, route du Carrefour, Val-des-Monts (QC) J8N 4E9

Consultez le site Web pour les heures d'ouverture

ÉLUS

- Le maire, Jacques Laurin 819 457-9400
courriel : jacqueslaurin@val-des-monts.net poste 2208
- Conseiller, Claude Bergeron819 671-0501
courriel : claudebergeron@val-des-monts.net (c) : 819 962-4638

MUNICIPALITÉ NUMÉRO PRINCIPAL **819 457-9400**

- Réception / Informations générales choisir 0
- Plaintes concernant les conditions de la route, de l'environnement, des déchets, des animaux, ou des informations sur recyclage ou ramassage des ordures choisir 1
- Environnement et urbanisme choisir 2
- Travaux publics choisir 3
- Finances choisir 4
- Activités communautaires et sportives choisir 5
- Sécurité incendie choisir 6
- Administration choisir 7

À L'INTÉRIEUR

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE.....	1
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION 2020 - 2021.....	1
COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020 - 2021.....	2
MESSAGE DE NOTRE CONSEILLER MUNICIPAL.....	2
CARTE DES ROUTES DE PSL 3	3
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES.....	4
CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2021 - 2022.....	5
ANNONCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE.....	5
L'ÉTÉ AU LAC.....	6
CONCOURS « FLEURISSONS VAL-DES-MONTS ».....	6
INFORMATIONS NAUTIQUES	
CARTE DES EAUX NAVIGABLES.....	7
ACCÈS À LA RAMPE DE LANCEMENT DES BATEAUX....	7
ATTENTION : CONDUCTEURS D'EMBARCATION.....	8
HISTOIRES DE PÊCHE DE L'ASSOCIATION PSL.....	8
LA SAISON DE PÊCHE EST ARRIVÉE.....	8
DÉGEL DU LAC RHÉAUME.....	9
PROGRAMME DE COMPOSTAGE DE VDM.....	9
CONSERVATION PERKINS-SUR-LE-LAC.....	10
APPEL : LES PROPRIÉTÉS DE LAUZON.....	10
HISTOIRE DE PSL : WALLINGFORD LODGE.....	11
PROGRAMME D'ANALYSE DE L'EAU.....	13
ANNONCES PUBLICITAIRES.....	14
MARCHANDISE AVEC LOGO PSL.....	14
AVIS DE CONVOCATION AGA.....	15
CONSEIL D'ADMINISTRATION PSL.....	16
FINANCES.....	17
RENSEIGNEMENTS SUR L'ADHÉSION.....	18
FORMULAIRE D'ADHÉSION.....	19

Le Bulletin PSL est publié une fois par an en juin avant l'assemblée générale annuelle. Les articles sont les bienvenus. Le contenu peut être modifié pour plus de clarté et de longueur.

S'il vous plaît adresser toute correspondance à editor.pslnews@gmail.com.

Pour les demandes de publicité contacter Jens Urban, 819 671-8660 ou 613 986-9569, ou info@psll.ca.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PSL 2021 - 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION PSL

LE DIMANCHE 25 JUILLET | 09h30 à 12h30 | LIEU À DÉTERMINER

Voir ci-dessous pour les détails ; des informations mises à jour sur l'horaire seront disponibles sur le site Web de la PSL, psll.ca, et par courriel aux membres.

ÉPLUCHETTE DE MAÏS DATE, HEURE À DÉTERMINER

plage du lac Bataille, 604, chemin Blackburn, Val-des-Monts (QC) J8N 6E9

Pour tous les membres de PSL. L'horaire dépend des restrictions liées à la pandémie ; de plus amples renseignements seront disponibles sur le site Web de la PSL, psll.ca, et par courriel aux membres.

AUTRES ÉVÉNEMENTS LOCAUX :

CINÉ-PARC DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

DIVERSES DATES EN JUILLET ET AOÛT | Champ de foire de Poltimore, 2740 route Principale, Val-des-Monts (QC) J8N 2H7 et Ecole du Sommet, 2197 Montée Paiement, Val-des-Monts (QC) J8N 7C9 | Vous devez rester dans votre voiture !

La municipalité de Val-des-Monts offre des ciné-parcs gratuits en juillet et août, si la température le permet. Les places sont limitées ; il faut s'inscrire à l'avance. Pour plus d'information, communiquez avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 819 457-9400, poste 2326, ou consultez le site Web de la municipalité, val-des-monts.net.

LE TOURNOI DE CURLING 2022 AU LAC BARNES

72, chemin du lac Barnes, Val-des-Monts (QC) J8N 6E4

DATE, HEURE À VENIR | Rita Legault et Clayton Devine, hôtes

Pour plus de détails communiquez avec Clayton ou Rita à cwd12311@outlook.com.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA PSL 2021

Nous prévoyons tenir notre AGA le 25 juillet de 9h30 à 12h30, soit à la bibliothèque municipale de Val-des-Monts (17, chemin du Manoir) ou à la plage du Lac Bataille, selon les restrictions sanitaires concernant les rassemblements. Nous essaierons d'organiser une diffusion en direct pour ceux qui ne peuvent pas assister en personne. Si cela n'est pas possible, nous tiendrons la réunion par Zoom. Vous trouverez des informations sur l'AGA en ligne à psll.ca/aga-agm.

Vous devez être membre de PSL pour voter ! De nombreux membres s'inscrivent et paient leur adhésion à l'AGA ; cette année, nous encourageons tout le monde à faire parvenir leur adhésion en ligne ou par courriel. Soit i) suivez le processus d'adhésion et de paiement en ligne à psll.ca, OU ii) retourner le formulaire d'adhésion complété à la page 19 de ce bulletin avec votre chèque par Postes Canada ou déposez-le dans la boîte aux lettres derrière le panneau d'information au lac Bataille. Surveillez les informations que vous recevez par courriel et consultez psll.ca pour obtenir les mises à jour des horaires.



NOUVELLES OPTIONS POUR LE PAIEMENT DES COTISATIONS DES MEMBRES DE PSL :

En plus des options de paiement par chèque, carte de crédit et PayPal, les membres peuvent maintenant choisir de payer leurs cotisations annuelles par virement Interac, ou choisir le renouvellement automatique des cotisations annuelles par PayPal. Rendez-vous sur le site Web de psll, psll.ca/adhesion-membership, pour plus d'information.



L'été au lac : Profitez-en de manière responsable !

(Note de la rédactrice : Cet article est paru pour la première fois dans le bulletin de l'année dernière. Il mérite d'être répété.)

Nous sommes vraiment chanceux de pouvoir profiter d'un lieu aussi pittoresque, si près de la capitale nationale, en ces temps d'éloignement physique. Cette année, il y a déjà plus d'activité sur nos lacs, et afin de garantir que nous et les générations futures puissent continuer à profiter de notre beau coin de paradis, veuillez respecter quelques règles simples (et n'hésitez pas à les communiquer à vos visiteurs et locataires !).

- Veuillez respecter toutes les règles de navigation – et soyez prudents. Il y a beaucoup d'enfants de tous âges qui nagent, font du kayak et se déplacent sur les lacs. La police patrouille régulièrement dans la région et les voisins leur signalent généralement toute situation dangereuse (comme le fait d'aller à plus de 10 km/h à moins de 60 m du rivage).
- Pour éviter la propagation de la plante aquatique envahissante *Myriophylle en épi*, nettoyez TOUJOURS soigneusement votre bateau, y compris le moteur et la remorque, lorsque vous changez de plan d'eau (en utilisant de l'eau à plus de 40 °C ou sous pression, au moins 250 psi), ou laissez-le sécher pendant au moins cinq jours entre deux utilisations. Faites une inspection visuelle pour enlever manuellement tous les fragments de plantes.
- Soyez prudent lors du ravitaillement en carburant – nous avons déjà vu quelques petits déversements de carburant cette année.
- Respectez les interdictions d'incendie. Vous pouvez vérifier l'état de la situation sur le site Web de PSSL, psll.ca.
- Débarrassez-vous correctement de vos déchets et ne les laissez pas dehors dans des sacs en plastique. Utilisez votre composteur dans la mesure du possible.
- Veuillez respecter les règlements sur le bruit. Beaucoup d'entre nous vivent et travaillent ici à temps plein.
- Veuillez contrôler vos animaux domestiques. Nous devons régulièrement appeler la SPCA pour récupérer les chiens perdus.
- Veuillez éviter d'aller sur les îles et ne laissez pas d'ordures sur place ou ne laissez pas votre chien y faire ses besoins. Il est généralement interdit de faire du feu ou de camper sur les îles, et moins on y va, plus on protège les huards et autres habitats.

En bref : soyez un bon voisin, préservez nos lacs et nos forêts, et profitez de l'été !



Val-des-Monts magnifique et fleuri

CULTIVEZ VOTRE JARDIN AVEC LE CONCOURS « FLEURISSONS VAL-DES-MONTS »

Laissez libre cours à l'horticulteur qui sommeille en vous ! La Municipalité de Val-des-Monts annonce son concours « Fleurissons Val-des-Monts » 2021. Le concours a débuté le 3 juin et se terminera le 10 août 2021 à 16h30.

Le concours est ouvert aux citoyens de Val-des-Monts de tous les âges et à ses commerçants. Envoyez-nous des photos de votre aménagement paysager pour gagner l'un des trois certificats-cadeaux de 50 \$ de la Crèmerie Bulle de Bonhour (1102, route Principale, Val-des-Monts). Soyez créatifs ! Ajoutez à votre décor des marguerites, la fleur emblématique de Val-des-Monts. Vous avez créé un aménagement de jardin original sur votre propriété ? Nous voulons le voir ! (Veuillez noter que toute personne qui envoie des photos de plantes ou de fleurs artificielles sera disqualifiée).

Il y a trois catégories : enfants (jusqu'à 17 ans), adultes (18 ans et plus) et entreprises. Veuillez envoyer vos photos à Marie-Milie Massicotte St-Ours à l'adresse marie-miliemassicottest-ours@val-des-monts.net avant le 10 août 2021, 16h30. N'oubliez pas d'indiquer votre nom, votre âge, la catégorie dans laquelle vous concourez (enfants/adultes/entreprises), votre adresse, votre numéro de téléphone et votre adresse électronique. Une seule inscription par adresse.

Si vous n'avez pas accès à un ordinateur, vous pouvez déposer votre candidature avec vos photos dans la boîte aux lettres de la municipalité, située près de l'entrée principale de l'hôtel de ville au 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (QC) J8N 4E9.

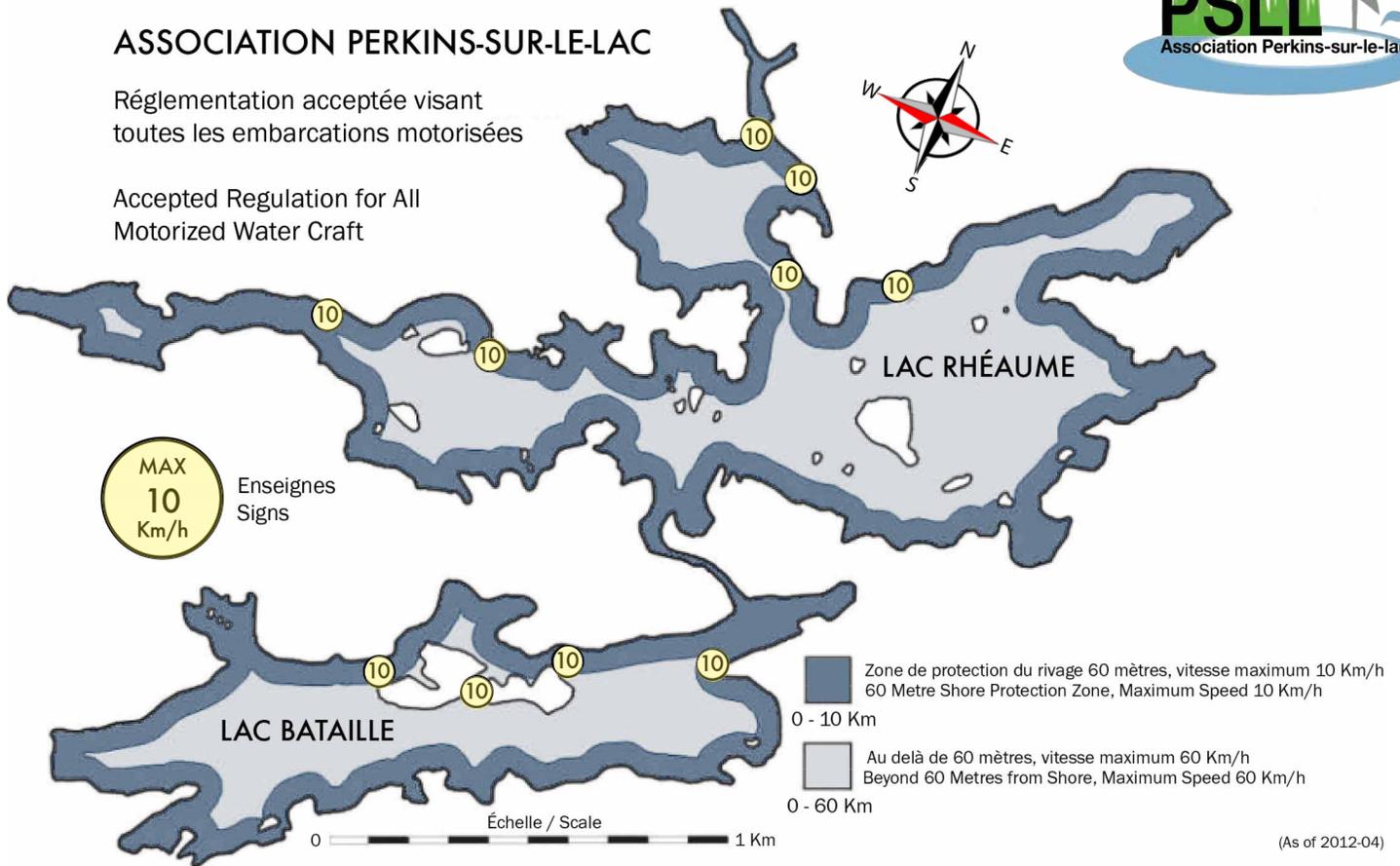
Les gagnants seront annoncés quelques jours après la clôture du concours. Pour plus de renseignements, consultez le site val-des-monts.net/upload/userfiles/files/Communique%20Fleurissons%20Ete%20FR.pdf ou communiquez avec Mme Marie-Milie Massicotte St-Ours, agente de communication et du bureau des événements spéciaux, téléphone 819 457-9400, poste 2230, courriel marie-miliemassicottest-ours@val-des-monts.net. Photo en haut : freeimages.com.



ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC

Réglementation acceptée visant toutes les embarcations motorisées

Accepted Regulation for All Motorized Water Craft



ACCÈS À LA RAMPE DE LANCEMENT DES BATEAUX AU LAC BATAILLE

Tous les neuf (9) lacs sur le domaine sont privés et ne sont pas accessibles au grand public. Par conséquent, l'accès à la rampe de la plage du lac Bataille est fermé durant l'année. Toutefois, des bénévoles sont disponibles pour ouvrir la barrière durant la session de la pêche du 23 avril au 12 septembre 2021. Ces bénévoles vérifieront votre droit d'accès à la rampe en se basant sur la preuve du paiement de votre cotisation. Veuillez noter que seulement les membres des lacs Bataille et Rhéaume ainsi que les plaisanciers du lac Barnes ayant des droits acquis sont autorisés à utiliser la rampe de lancement à ce site.

Si vous devez mettre votre bateau à l'eau ou le sortir durant cette période, s.v.p. appeler une des personnes énumérées ci-dessous, veuillez vérifier l'aide-mémoire suivant.

- Faites vos démarches 24 heures à l'avance.
- La porte est verrouillée de la fonte des glaces au printemps jusqu'au moment où la glace se forme sur le lac en hiver.
- Nous avons maintenant une surveillance vidéo 24 heures sur 24 de la mise à l'eau de bateau depuis les chalets environnants.
- Seuls les membres de l'Association PSLL qui sont propriétaires d'un terrain sur le lac Rhéaume ou le lac Bataille, ou qui ont des droits d'accès acquis selon la décision de l'Association PSLL, sont autorisés à utiliser la rampe de mise à l'eau.
- Si vous n'êtes pas un membre en règle de PSLL, vous devez payer la somme de 45 \$ - le coût des frais d'adhésion annuels. Le paiement peut être payé en argent comptant ou par chèque (à l'ordre de Association PSLL) et présenté au bénévole de la barrière.
- Les propriétaires qui louent leur chalet doivent avoir payé leurs frais d'adhésion à PSLL au préalable pour donner aux locataires (qui ont un bateau) l'accès à la rampe de lancement.
- Les motomarines et les bateaux à vague ne sont pas acceptés à la rampe de lancement.
- Vérifiez et videz l'eau de la cale de votre embarcation AVANT votre arrivée au lac et loin des plans d'eau. Vous pourriez contaminer l'eau du lac avec une variété d'organismes indésirables (tels que les myriophylles).

Les bénévoles suivants ont une clé :

**Clayton: 873 688-5950 | David: 613 454-8241 | Elaine: 819 671-6756 | John: 819 671-1849 | Linda: 819 671-7417
Mike: 819 360-0880 | Thérèse et Denis: 613 699-4023**

ATTENTION : CONDUCTEURS D'EMBARCATIONS

L'Association PSLL favorise la sécurité des plaisanciers et autres utilisateurs de nos lacs, et les défenseurs de la protection de l'environnement aquatique et le littoral. S'il vous plaît réduisez votre vitesse à proximité de nageurs et obéissez aux règlements lorsque vous rencontrez ou dépassez d'autres embarcations, y compris des voiliers, canots, kayaks et pagayeurs. Veuillez noter que les planches de surf à hélice sont illégales au Canada [Règlement sur les petits bâtiments, article 1006(b), Transports Canada], et que vous êtes passible d'une amende de 350 \$ chaque fois que vous êtes pris en flagrant délit d'utilisation en utilisant une telle embarcation.

Rappelez-vous, tout le monde à bord de votre embarcation de plaisance doit avoir – et devrait porter – un dispositif de flottaison homologué au Canada et de taille appropriée (soit un gilet de sauvetage ou vêtement de flottaison individuel) qui est en bon état.

Les bateaux à vague et les embarcations personnelles n'auront pas accès à la rampe de bateaux. Cette interdiction est en aucun cas destinée à restreindre ou limiter la navigation de plaisance, qui a été une caractéristique de nos trois plus grands lacs. La navigation de plaisance est bienvenue et on rappelle aux pilotes d'être courtois, respectueux de l'environnement, du droit de passage, et obéir à des zones de vitesse affichées le long de nos lacs. **Pour plus d'informations : psll.ca/boating-safety.**



ENSEMENCEMENT DE POISSONS 2020

L'ensemencement de poissons est un service important pour nos membres et son financement est partagé entre l'allocation budgétaire de l'association et les contributions privées des pêcheurs de nos lacs.

Le comité de l'environnement continue à contrôler et à gérer l'ensemencement de nos lacs. Il y a un risque de dommages environnementaux si des individus apportent des poissons provenant des lacs de l'extérieur. Des plantes et des organismes aquatiques envahissants peuvent être introduits accidentellement

dans nos eaux et dévaster l'écologie de nos lacs, sans parler de la valeur des propriétés de vos maisons et chalets.

Au Québec, différents types d'appâts peuvent être utilisés pour prendre des poissons. Toutefois, il existe certaines restrictions quant à l'utilisation et à la possession de certains types d'appâts. Les poissons-appâts vivants sont interdits en tout temps au Québec. Les vers de terre, les sangsues et les grenouilles ne sont pas considérés comme des poissons-appâts et leur utilisation comme appât est donc permise, sauf indication contraire. – **Chris Hemmingway, co-président, comité de l'environnement**

Le programme d'ensemencement de poissons de PSLL est l'une des initiatives les plus populaires de notre association des lacs. Même si vous n'êtes pas un pêcheur, c'est magique de s'asseoir sur le quai et de regarder les poissons sauter hors de l'eau, scintillant d'argent au soleil couchant, laissant des cercles de plus en plus larges dans l'eau alors qu'ils disparaissent sous la surface du lac. C'est une expérience encore meilleure avec un verre de vin en bonne compagnie. Et puis il y a le frisson de la chasse, bien sûr...

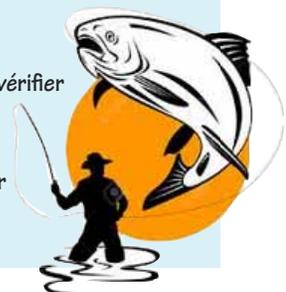
En 2020, le montant de l'ensemencement de poissons s'élevait à 6 265 \$, soit environ 2,35 \$ par poisson d'une taille de 8 à 10 pouces (20 à 25 cm), pour un total de 2 666 poissons de deux espèces de truites (arc-en-ciel, environ 2 423 et mouchetée, environ 243). Les poissons sont chargés et distribués par poids, le nombre est donc approximatif. Certains poissons étant plus gros et d'autres plus petits, le poids varie selon les poissons. Sur le total en dollars, la contribution de l'association et des membres pour 2020 était de 2 500,00 \$ au lieu des 1 500,00 \$ habituels. Il y avait moins de dépenses l'année dernière à cause de COVID-19, donc le conseil a décidé d'augmenter la contribution. Les poissons sont distribués par lac au *pro rata*, en fonction du pourcentage d'adhésions payées de chaque lac. Les contributions 2020 des particuliers et des donateurs s'élèvent à 3 765,00 \$. Ces contributions sont distribuées en fonction des montants amassés auprès de chaque lac. Le pisciculteur applique un taux d'inflation annuel d'environ 2 %, de sorte que le coût pour 2021 sera d'environ 2,40 \$ du poisson. – **André Cosette**

Bonne pêche - et n'oubliez pas votre permis !

La saison de pêche est ici !

Il n'y a rien de mieux qu'une journée de pêche – mais seulement si vous avez votre permis et connaissez les règlements ! Pour vérifier les exigences du Québec pour la pêche sportive dans notre région (Zone 10), visitez à www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/peche-sportive/zones-periodes/zones-de-peche/zone-10.

Les permis peuvent être achetés dans notre région au Marché Alimentaire R. Tessier Inc., 1019, route Principale, ou consulter la liste des commerces de Val-des-Monts à www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/permis/liste.asp?region=07&codeGeo=82015.

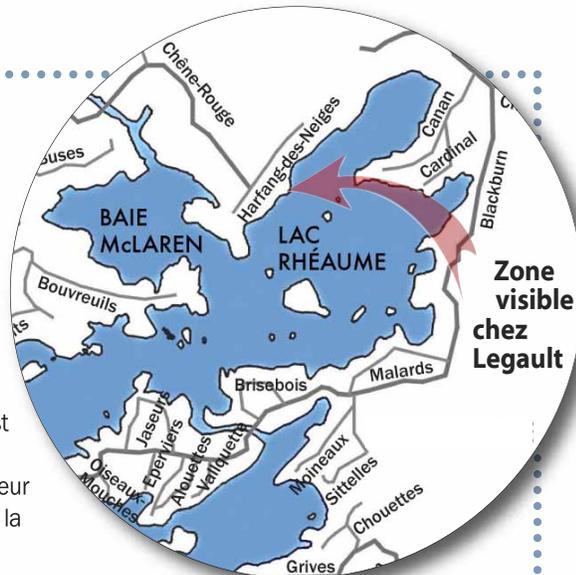


Dégel du Lac Rhéaume 2021

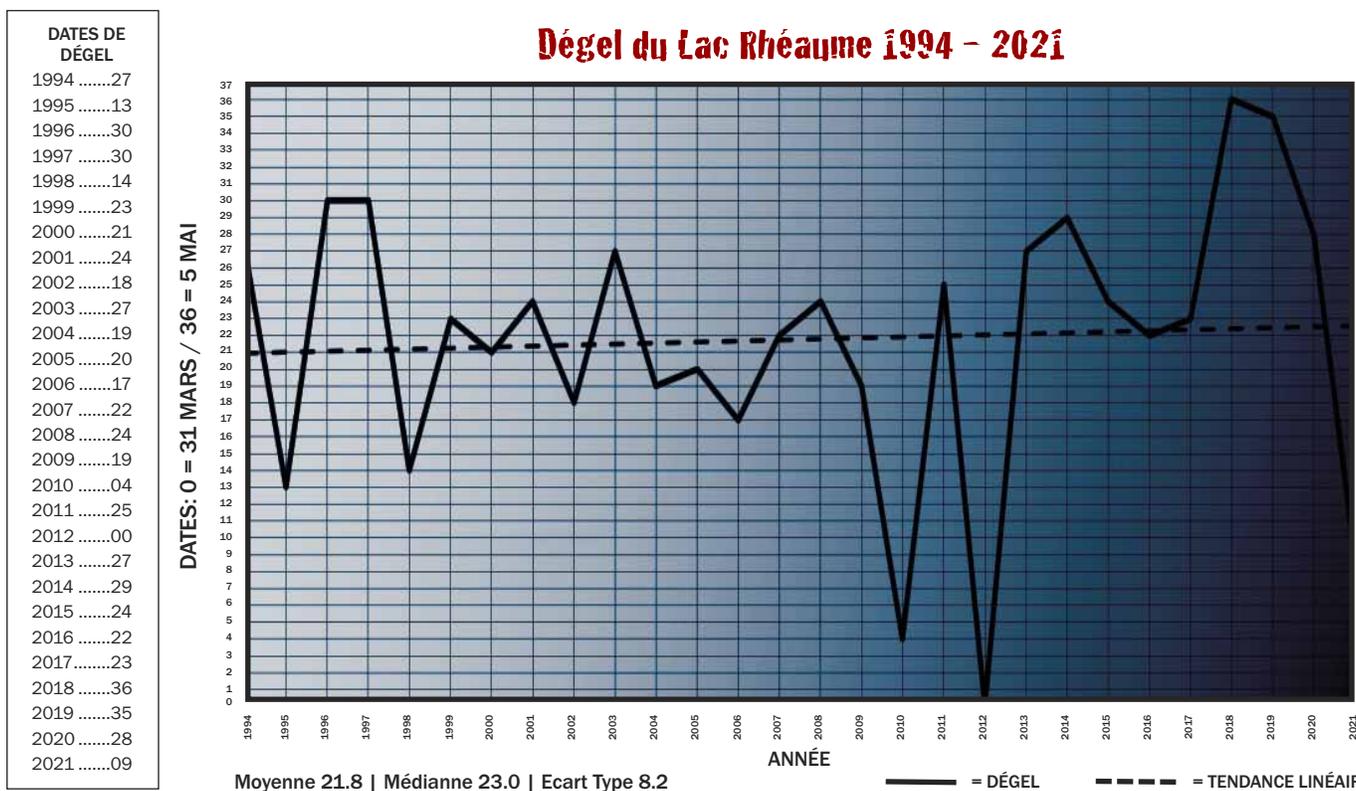
Selon les témoignages de Benoît Leclerc, et de Richard et Thérèse Murphy, le dégel sur Rhéaume Nord et sur la baie MacLaren s'est fait vendredi le 09 avril 2021. Le dégel est dix-neuf jours plus tôt que l'an dernier et treize jours plus tôt que la moyenne du 22 avril.

Notre petit échantillon de données de 1994 à 2021 est beaucoup trop petit et trop local pour en tirer des conclusions sur le changement climatique. En dépit du dégel tôt cette année, la tendance à long terme demeure inclinée en direction d'un dégel plus tard. Bien qu'il reste à voir si cette tendance se poursuivra dans le futur, si elle est maintenue, cela signifierait un refroidissement et non un réchauffement. De plus les données révisées montrent maintenant un écart-type de 8.2 jours. Ceci est un indicateur de la volatilité annuelle croissante qui est pleinement compatible avec les attentes de la meilleure science climatique.

Pour en savoir plus sur nos méthodes de suivre le dégel annuel, consultez le bulletin d'information de la PSLL pour les années précédentes sur le site Web de la PSLL, psll.ca/about-psll. – **Richard et Lynn Legault, le 12 avril 2021**



Dégel du Lac Rhéaume 1994 - 2021



MISE À JOUR DU PROGRAMME DE COMPOSTAGE DE VAL-DES-MONT



Le programme de compostage de Val-des-Mont a connu un tel succès que d'autres municipalités mettent maintenant en place des programmes similaires en se basant sur les résultats obtenus, alors continuez à utiliser votre composteur ! Comme par les années passées, lors de l'inspection des installations septiques, l'utilisation de votre composteur sera également vérifiée. Il est important de noter que si vous n'êtes pas à l'aise de mettre une plus grande variété de déchets alimentaires dans le composteur et que vous souhaitez les rapporter à la ville, alors faites-le. **MAIS** vous devez utiliser votre bac. Aucune amende ne sera perçue si le composteur est utilisé, même en ajoutant simplement des feuilles et du matériel de jardinage. Certaines personnes ajoutent des fanes de carottes, des feuilles de laitue et des coquilles d'œufs, juste pour « mélanger le tout ». Assurez-vous qu'il est rempli de matières vertes et/ou de feuilles avec lesquelles vous êtes à l'aise. Veuillez consulter le site Web de la municipalité, val-des-monts.net/11-environnement, pour obtenir de plus amples renseignements et des liens utiles.

Conservation Perkins-sur-le-lac : Un groupe local qui travaille à la préservation de notre environnement

L'hiver dernier, un groupe de propriétaires de PSSL a formé un groupe de conservation appelé Conservation Perkins-sur-le-lac. L'objectif du groupe est de créer un cadre par lequel les résidents et les propriétaires de PSSL pourraient agir de concert afin d'acquiescer et protéger les terres avoisinantes, appartenant à Foresterie Lauzon.

 <p>En vedette À VOIR/MUST SEE</p> <p>Val-des-Monts, Outaouais</p>	 <p>En vedette À VOIR/MUST SEE</p> <p>Val-des-Monts, Outaouais</p>
<p>24,69 acres pour projet de construction (CR... 199900 \$ +TPS/TVQ</p> <p>Très beau terrain de 24,69 acres avec forêt mature à Val-des-Monts sur le chemin Chênes rouges. Le terrain est situé [more]</p> <p>🏠 99901 m²</p>	<p>26,54 acres pour projet de construction (CR... 199900 \$ +TPS/TVQ</p> <p>Très beau terrain de 26,5 acres avec forêt mature à Val-des-Monts sur le chemin Chênes rouges. Le terrain est situé [more]</p> <p>🏠 107390 m²</p>

Quelques-unes des propriétés mises en vente dans la zone PSSL, à partir du site Webterrainslaievre.com/en/area/val-des-monts.

Pour atteindre ces objectifs, le groupe étudie la possibilité de collaborer avec une fiducie foncière de bienfaisance. Les résidents et les propriétaires de PSSL pourraient faire un don directement à la fiducie foncière de bienfaisance et recevraient des reçus déductibles d'impôt. Au moment de l'achat, les terres seraient alors détenues, gérées et protégées à perpétuité par la fiducie foncière et probablement par un groupe d'intendance local. Les résidents et les propriétaires pourraient utiliser les terrains pour des activités récréatives passives non motorisées comme la randonnée pédestre, le vélo et la raquette. Foresterie Lauzon a déjà soumis des plans et attend l'approbation municipale pour l'aménagement de parcelles de terrain dans notre domaine. À l'heure actuelle, ils louent certaines de ces terres à un groupe de chasseurs. Une fois que Conservation Perkins-sur-le-lac sera en mesure de confirmer avec quels partenaires il collaborera, le groupe pourrait devenir le principal point de contact pour tout groupe de résidents désirant amasser des fonds pour acheter des terrains Lauzon qui pourront être placés dans une fiducie foncière.

En mars, le groupe a soumis au conseil municipal une lettre exposant ses préoccupations. Le maire a répondu peu après. Un résumé de sa réponse indique que :

- Lauzon essaie de faire approuver ses plans de développement avant que la municipalité n'adopte le nouveau plan directeur en juillet.
- Les plans de Lauzon ne servent qu'à montrer leur intention. À ce stade, tant qu'ils respectent le règlement municipal, ils seront accordés.
- Aucune consultation publique n'est requise selon les lois - cependant, le plan directeur de la municipalité en juillet sera soumis à une consultation publique.
- La règle des 10 % réservés à l'habitat naturel s'applique, bien qu'il soit possible d'acheter des terrains ailleurs pour les protéger.
- La municipalité n'ira pas de l'avant pour acheter des terrains à protéger, car elle considère que les objectifs du groupe relèvent d'un projet privé.
- Tant qu'il n'est pas qualifié de zone protégée, les taxes foncières normales s'appliqueront à tout terrain acheté par le groupe de conservation.
- La désignation comme terre protégée nécessitera une étude approfondie pour montrer qu'il est nécessaire de protéger les terres.
- La municipalité ne peut garantir les terrains achetés par le groupe de conservation.

Le groupe fait régulièrement le point sur ses progrès à l'Association PSSL et communique avec le conseiller Claude Bergeron et la municipalité de Val-des-Monts. (Voir les remarques du conseiller dans son message en page 2.) Si vous souhaitez en apprendre davantage, vous impliquer ou être ajouté à la liste de distribution par courriel, veuillez envoyer un courriel à conservation.perkins.sur.le.lac@gmail.com pour plus d'information.

– **Bruce McMullen, Justine Akman et Colette Labrecque-Riel**

Rappel : LES PROPRIÉTÉS DE LAUZON AU BORD DE NOS LACS SONT PRIVÉES

Toutes les propriétés de Lauzon sont louées à des chasseurs et il est interdit d'y pénétrer à tout moment de l'année. Cela inclut la partie du chemin Corrigan qui n'appartient pas à l'Association PSSL. En général, tous les terrains qui nous entourent appartiennent à Lauzon et nous vous suggérons de rester à proximité des voies publiques ou de nos voies privées PSSL (comme indiqué sur la carte en page 3 de ce bulletin). Une carte des propriétés de Lauzon apparaît sur notre site Web : psll.ca/new-blog-1/2020/5/4/chasse-hunting. Et, surtout pendant la saison de la chasse, soyez particulièrement vigilants lorsque vous êtes à proximité de ces zones !



Wallingford Lodge au lac Bataille

Note de la rédactrice : Wallingford Lodge a été la première structure sur le lac Bataille et elle est toujours là aujourd'hui, plus de 170 ans plus tard. Construit en 1850 sur le lac Wallingford et déplacée sur le lac Bataille en 1890, il n'a eu que cinq propriétaires différents pendant tout ce temps, mais de nombreuses incarnations. Le récit suivant de sa longue et fascinante histoire a été reconstitué à partir de récits de première main des deux derniers propriétaires et d'un peu de recherche sur Internet. Bien que toutes les informations ne soient pas vérifiables, elles font certainement l'objet d'une bonne histoire !



Wallingford Lodge, vers 1923.



Wallingford Lodge, hiver 2020.



LE CONSTRUCTEUR : GEORGE WALLINGFORD

George Wallingford (1er octobre ou 22 mai 1822 - 21 juin 1891), le constructeur et premier propriétaire du pavillon, faisait partie d'un grand et célèbre clan québécois. La branche canadienne de la famille Wallingford a été fondée par des réfugiés de la Révolution

américaine. Le père de George, Joseph-Nicholas Wallingford (v. 1768 - 16 décembre 1832), aubergiste et cordonnier, est amené au Québec par sa mère, alors qu'il est un jeune garçon, de Manhattan, New York.

George et ses frères et sœurs sont nés et ont grandi au Québec. Il épouse Rose-de-Lima Berichon en 1849. L'année suivante, il construit le Wallingford Lodge sur le lac Wallingford, situé juste au sud du lac à la Perdrix et à l'ouest de Perkins. Le bâtiment est assez grandiose, construit en énormes planches de cèdre épaisses, avec un dortoir au deuxième étage et une remise séparée. George et sa femme étaient les parents d'au moins six fils et six filles, selon le site *Web ancestors.familysearch.org*. La famille utilisait le pavillon comme maison ancestrale. En 1890, le pavillon a été déplacé au lac Bataille, en raison de la beauté du lac et de la clarté de son eau de source. C'était le premier bâtiment sur le lac.

L'INCARNATION SUIVANTE : LA MAISON D'HÉBERGEMENT

John Adams Perkins, un marchand de tissus américain, a fondé le village de Perkins dans les années 1840 et a fait de la région un site d'exploitation forestière commerciale. Il construisit des scieries à proximité et employa des bûcherons et des menuisiers, dont beaucoup furent amenés d'Irlande et d'autres régions du Québec.

En 1878, avec la découverte du phosphate, des mines ont commencé à être exploitées dans la région. Au début de 1892, cependant, la production de phosphate commence à diminuer, mais elle est remplacée par la découverte de mica. De nombreuses mines de mica

ont vu le jour dans la région. Les Wallingford étaient impliqués dans cette industrie, et leur mine a remporté des prix internationaux pour la qualité de son minerai.



Au cours de cette période, la famille Wallingford a vendu la propriété à MacLaren Lumber et le pavillon est devenu un dortoir pour diverses équipes d'exploitation minière et forestière, et plus tard pour les travailleurs chargés de l'installation des routes. Des lits de camp étaient installés dans le spacieux grenier de l'étage et les repas étaient servis à une table commune au rez-de-chaussée. Mais au début du vingtième siècle, avec l'épuisement des mines, des forêts et le départ des travailleurs,

le pavillon a dû se réinventer une fois de plus.

CAMP PRIVÉ : SI LES MURS POUVAIENT PARLER ...

Dans les années 1950, L. J. Grégoire fait l'acquisition du pavillon et d'une grande partie de la propriété qui deviendra plus tard Perkins-sur-le-lac. Il a transformé le pavillon en un camp de chasse et de pêche privé qui accueillait principalement des membres du sénat fédéral. Les invités passaient la plupart de leur temps à profiter de l'armoire à alcool bien remplie, jetant les bouteilles vides en l'air depuis le quai et s'en servant comme cible. (Les propriétaires ultérieurs ont trouvé

(suite à la page 12)



WALLINGFORD LODGE (suite de la page 11)

le cabanon rempli de bouteilles vides et ont ramassé des douilles de balles et des masses d'éclats de verre sur le rivage et dans l'eau).

Les invités pratiquaient aussi, probablement, la chasse et la pêche, comme en témoigne la photo ci-dessus. Ce qu'ils faisaient d'autre pour s'amuser relève de la spéculation, mais les propriétaires ultérieurs ont noté des marques de talons aiguilles sur le plancher en bois du dortoir au grenier.



M. Grégoire était un promoteur qui envisageait de faire de la région un centre de villégiature complet, avec des boutiques, des restaurants, et des activités telles que l'équitation, le tennis et le golf, en plus des sports nautiques. Il a fini par utiliser le pavillon comme bureau de vente pour son projet de Mecque des loisirs, mais ses grands projets ne se sont jamais concrétisés. Il a conservé le terrain jusqu'à la fin des années 1980, où il l'a vendu à un autre promoteur, Guy Audet. Cependant, il a vendu le pavillon et la propriété environnante auparavant, en novembre 1980, à un couple de passionnés qui avait de grands projets.

QUATRIÈMES PROPRIÉTAIRES : BLAYNE CHAPMAN ET FRANCE JONCAS

France avait toujours rêvé de vivre dans les bois, dans une maison en rondins, entourée par la nature. Après une longue recherche, elle et son mari sont tombés sur une maison à retaper dans un endroit magique : Wallingford Lodge sur le lac Bataille.

La propriété était abandonnée depuis au moins huit ans. Les enfants du quartier l'utilisaient comme lieu de rencontre, et les preuves de leurs visites sont éparpillées dans le pavillon et sur le terrain. Mais Blayne et France pouvaient voir les ossements, et étaient enchantés par l'histoire. Blayne travaillait pour les services de restauration de Parcs Canada. Ils ont donc fait le grand saut, avec leurs deux jeunes enfants.

Quand ils ont acheté l'endroit, le sol était en contreplaqué peint orange et les murs en contreplaqué peint en vert. Ils ont arraché le plancher et installé des planches de pin. Ils ont découvert les murs en planches larges, à travers lesquels ils pouvaient voir – et sentir – tout ce qui se passait à l'extérieur, car tout le calfeutrage avait disparu. Les fenêtres n'étaient pas étanches. Il n'y avait pas assez d'électricité pour utiliser le percolateur. Mais le pire, c'était sans doute les chauves-souris.

Crédits : Photo de George Wallingford provenant de ancestors.familysearch.org. Photos anciennes avec l'aimable autorisation des familles Adam/Black et Joncas/Chapman : Équipe de travail à la table de la loge, sans date. Quai de la loge, sans date. Les clients du camp avec le butin de la chasse, sans date. De Sara Adam et Bruce Black : Intérieur de la grande salle de la loge, 2021 – notez que le plafond est exactement le même que sur la photo de l'équipe de travail. Vue du pavillon depuis l'eau, avec des pommiers décoratifs en fleurs, printemps 2021.

Le grenier était plein à craquer de chauves-souris. À un moment donné, ils en ont compté 700. Pour se débarrasser de ces locataires indésirables, Blayne et France ont branché une radio produisant du statique et ont installé des haut-parleurs dans le grenier, pour incommoder les chauves-souris toute la journée pendant qu'eux étaient au travail. Chaque fois que des chauves-souris s'envolaient, Blayne notait d'où elles s'étaient échappées et bouchait les trous. Finalement, au bout de quelques semaines ils s'étaient débarrassés des chauves-souris.

Ils ont ensuite passé les 36 années suivantes à rénover le pavillon, à l'intérieur comme à l'extérieur. Enfin, en 2016, avec la perspective d'environ 36 autres années de travail pour remettre la propriété en état, ils ont décidé, à contrecœur, qu'il était temps de remettre le fruit de leur amour à de nouveaux propriétaires.



AUJOURD'HUI : BRUCE BLACK ET SARA ADAM

La restauration se poursuit aujourd'hui avec Bruce et Sara, respectivement entrepreneur et agent immobilier. Ils ont découvert le lac en 2012 lorsqu'ils sont venus d'Ottawa pour visiter une propriété et ont décidé qu'ils aimaient la région, mais pas le chalet qu'ils étaient venus voir. Ils ont ensuite acheté un petit chalet sur Blackburn, mais

n'ont cessé de remarquer le panneau « à vendre » sur la propriété. Ils ont pris rendez-vous pour une visite en 2015 et à la minute où ils sont entrés, dit Sara, ils ont compris que c'était pour eux. Ils ont eu leur part de drames de rénovation au fil des ans, mais ils ont une vision à long terme.

Bruce et Sara ont une famille recomposée de cinq enfants à eux deux et envisagent la propriété comme une escapade multigénérationnelle. Bruce dit qu'il sera heureux s'il finit par vivre au-dessus du garage pendant que tous les enfants et petits-enfants prennent possession du pavillon et du terrain. Ils ont l'intention de redonner au pavillon sa splendeur d'origine pour en faire un lieu de rassemblement familial, en le modernisant tout en respectant son histoire.

George Wallingford approuverait.



UNE NOUVELLE APPROCHE DE L'ANALYSE DE L'EAU DES LACS À VAL-DES-MONTS

Note de la rédactrice : Il est important de procéder régulièrement à des analyses de l'eau pour surveiller et maintenir la santé de nos lacs. Le programme de notre association a traditionnellement été effectuées par des bénévoles et financé par PSLL. Cette année, pour la première fois, l'analyse de nos lacs et d'autres lacs de notre région est coordonnée par un biologiste récemment embauché par la municipalité de Val-des-Monts. La municipalité paiera les tests (sauf pour l'e. coli, qui continuera d'être financé par PSLL). Richard Bourassa a assumé le rôle de coordonnateur des analyses d'eau de PSLL. Les informations suivantes ont été fournies par Richard et la Fédération des Lacs de Val-des-Monts.

La préservation et la protection des ressources en eau de Val-des-Monts est une grande priorité pour les associations de lacs et les résidents des lacs. Pendant près de 15 ans, la Fédération des Lacs de Val-des-Monts a analysé l'eau des lacs afin de comprendre la santé globale des lacs et d'identifier les problèmes qui pourraient être corrigés. Le programme d'analyse reposait sur le travail d'un biologiste professionnel engagé par la Fédération. Au cours des dernières années, la municipalité de Val-des-Monts (VDM) a financé le biologiste de la Fédération. Elle a cessé ce financement et a ajouté un biologiste à son personnel environnemental.

Le nouveau cadre pour l'analyse de l'eau des lacs fournira un protocole commun, l'analyse et la conservation des données, et l'analyse en laboratoire financée par VDM, avec la collecte d'échantillons par des bénévoles et VDM.

Il s'agit d'une avancée significative dans la mesure où beaucoup plus de lacs seront testés, où les résultats montreront l'état de santé général de nos lacs, et où plus de données collectées et conservées sur une plus longue période permettront une meilleure analyse pour trouver et résoudre les problèmes.

ZONE MUNICIPALE

SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Par le passé, la municipalité a testé environ 30 lacs. À terme, les 90 lacs occupés de Val-des-Monts (y compris les neuf lacs PSLL) seront inclus dans un nouveau programme général d'analyse de l'eau qui sera organisé et dirigé par la municipalité de Val-des-Monts par l'intermédiaire de sa biologiste salariée, Samantha Rhains. Les analyses suivront un protocole standard et bien établi approuvé par la province de Québec pour le programme du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Les résultats seront maintenus au fil du temps pour identifier les problèmes et les tendances dans les lacs individuels, pour comparer la qualité de l'eau entre les lacs et pour avoir une image continue de la santé de l'ensemble de nos ressources en eau. Des échantillons seront prélevés pour analyse en juin, juillet et août.

Le programme fera appel à des bénévoles pour prélever des échantillons sur de nombreux lacs ; le personnel municipal prélèvera des échantillons sur les autres lacs. Le biologiste municipal formera les bénévoles qui prélèveront les échantillons d'eau et leur fournira des trousseaux d'échantillonnage et des outils de mesure de la clarté de l'eau. La municipalité enverra les échantillons d'eau à un laboratoire pour analyse. La Fédération fournira le matériel d'analyse spécialisé, aidera le biologiste municipal à recruter des bénévoles et participera à l'analyse des résultats.

Le protocole d'analyse prévoit que les lacs soient testés chaque année pendant trois ans. Si les résultats sont stables et s'il n'y a pas



de problèmes apparents, les tests seront interrompus pendant trois ans, puis le cycle recommence. Les lacs seront divisés en deux groupes et les tests seront effectués de manière cyclique dans les deux groupes. Le premier groupe sera testé pendant trois ans, puis le second pendant trois ans, puis retour au premier. Les mesures de la transparence de l'eau seront effectuées chaque année, quel que soit le cycle de test du lac.

Pour en savoir plus sur le protocole de test du RSVL, consultez le site environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl. Pour obtenir des renseignements sur le programme d'analyse de l'eau mené par la municipalité, communiquez avec Samantha Rhains par courriel à samantharhains@val-des-monts.net.

SURVEILLANCE LOCALE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

De nombreuses associations de lacs mettent en œuvre leur propre programme d'analyse de l'eau ; la plupart d'entre elles s'intéressent à des préoccupations particulières, comme des analyses ciblées du phosphore ou de l'e. coli pour indiquer une pollution de source ponctuelle, comme des fosses septiques défaillantes ; des analyses générales du phosphore pour prédire l'émergence des algues bleues ; ou des analyses de l'eau du lac comme source d'eau potable. De nombreuses associations choisiront de poursuivre leurs propres programmes. Dans certains cas, le programme général de qualité de l'eau peut répondre aux besoins locaux et l'association peut également choisir de remplacer une partie ou la totalité de ses analyses précédentes par le programme général.

La municipalité financera les programmes de l'association qui suivent le protocole du programme régional et utilisent le laboratoire d'analyse choisi par la municipalité, mais seulement les années où le lac doit être analysé dans le cadre du programme général.

Pour les lacs PSLL, les tests auront lieu (ou ont eu lieu) les 13 juin, 11 juillet et 15 août. Lorsqu'un bilan complet est requis, celui-ci comprend le phosphore total, le carbone organique dissous, le chlorophylle et la transparence de l'eau. Pour les lacs Rhéaume et Barnes, un emplacement supplémentaire a été ajouté pour l'analyse de la transparence seulement, et l'emplacement pour le lac des Épinettes a été déplacé pour échantillonner la partie la plus profonde du lac. L'échantillonnage d'e. coli en août reste inchangé et s'ajoute aux autres paramètres énumérés ci-dessus. La municipalité a accepté de fournir un kit de test de transparence par disque Secchi pour le lac Corrigan, le seul lac de PSLL qui n'en possède pas. Le disque a été ajouté au refroidisseur pour le premier échantillonnage en juin.

Les résultats des tests et de nombreuses autres informations sont disponibles sur le site Web de la PSLL à psll.ca/water-quality. Si vous souhaitez vous porter volontaire ou si vous avez des questions, contactez Richard Bourassa par courriel à riche@rogers.com.

Membres du PSLL: Veuillez mentionner à nos annonceurs que vous avez vu leurs annonces dans ce bulletin.



CLAUDE BERGERON
Conseiller municipal
District 3

1, route du Carrefour
Val-des-Monts
(Québec) J8N 4E9

TÉL. : 819 671-0501
CELL. : 819 962-4638 TÉLÉC. : 819 457-4141
claudebergeron@val-des-monts.net



François Éthier
Pharmacien propriétaire

Affilié à:


1797, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 7M7
T: 819 671-7171
F: 819 671-7121

Suivez-nous sur:
  
familiprix.com

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENDREDI: 9H À 20H
SAMEDI : 9H À 17H
DIMANCHE : 10H À 17H



R.B.Q. 2699-6546-38

Depuis 1970 Installation de systèmes septiques de tous genres

Service, installation et réparation de :
Pompes à eau et lampes UV, etc.

Pierre Dupuis
1704, route du Carrefour, C.P. 1
Val-des-Monts (Québec) J8N 7X1

Tél. : 819 671-3877
1 888 671-3877
Fax : 819 671-4166
aquapompesplusce@bellnet.ca

Montée Paiement
740, Montée Paiement, Gatineau (Qc) J8R 4A3
T: 819 669-9477 F: 819 669-2744

Val-des-Monts
1797, Route du Carrefour, Val-des-Monts (Qc) J8N 7M7
T: 819 671-4488 F: 819 671-1027

Cantley
415, Montée de la Source, Cantley (Qc) J8V 3B5
T: 819 827-0390
th2630@hotmail.com

Lina Roberge
Benoit Charette
[propriétaires]



Maître *Depuis / Since 1999*

ÉLECTRICIEN
Michel Caron

Téléphone : 819.671.4474
Télec. : 819.671.0074
URGENCE : 819.664.8558
mcaron@maîtreelectricienoutaouais.com
28, des Conifères, Val-des-Monts, QC J8N 7N1
RBO : 8280-4766 • CMEQ : 11876

Résidentiel • Commercial
Entretien électrique d'immeubles




Puisatier
Carol Carrière

815, Principale
Val-des-Monts, Québec
J8N 4E3

Carol Carrière
Propriétaire

819 457-1170
819 360-5853

carolcarriere@bell.net
RBQ 8328 674051

MARCHANDISE PSLL :
DES VÊTEMENTS CLASSIQUES QUI VONT PARTOUT !

Montrez votre soutien à la PSLL avec des tee-shirts et des casquettes au logo élégant, dans les couleurs de votre choix : T-shirts (S, M, L de femmes en rose ou gris ; S, M, L, XL, XXL des hommes dans le sable ou or) et casquettes (une taille en gris, bleu foncé ou blanc). Et toujours seulement 15 \$ chacun. Disponible à l'AGA (si elle a lieu sur place) ou contactez Jens Urban par téléphone au 613 986-9569 ou 819 671-8660, ou par courriel au info@psll.ca.

Pour voir les couleurs disponibles, aller sur le site Web de l'Association, psll.ca/new-blog-1/2015/3/15/t-shirts-et-casquettes-t-shirts-and-ball-caps.



AVIS DE CONVOCATION MEETING NOTICE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le dimanche 25 juillet 2021
09h30 à 12h30
Lieux à déterminer
Val-des-Monts (QC)



ANNUAL GENERAL MEETING

Sunday, July 25, 2021
9:30 am to 12:30 pm
Location TBD
Val-des-Monts, QC

L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 06 septembre 2020
3. Rapport de la présidente et Recommandations
4. Rapport du trésorier
 - 4.1 Les états financiers 2020
 - 4.2 Le budget prévisionnel pour 2021
5. Rapports des comités
 - 5.1 Communications
 - 5.2 Titre de propriétés et litiges
 - 5.3 Environnement
 - 5.4 Adhésion
 - 5.5 Loisirs et activités sociales
6. Élection des membres du Conseil d'administration
7. Varia

PROPOSED AGENDA

1. Approval of the Agenda
2. Approval of the September 06, 2020 Annual General Meeting Minutes
3. President's Report and Recommendations
4. Treasurer's Report
 - 4.1 2020 Financial Statements
 - 4.2 Projected 2021 Budget
5. Committee Reports
 - 5.1 Communications
 - 5.2 Property Holdings and Issues
 - 5.3 Environment
 - 5.4 Membership
 - 5.5 Recreation and Social Activities
6. Election of the Board of Directors
7. Other Business

SVP APPORTER CET ORDRE DU JOUR À L'ASSEMBLÉE

ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC CONSEIL D'ADMINISTRATION / BOARD OF DIRECTORS 2021

Mandat des membres du Conseil d'administration

PRÉVISION DE ROTATION

Tous les directeurs seront élus par les membres à l'Assemblée générale annuelle. Tous les mandats ont une durée de deux (2) ans. Afin d'avoir une continuité, la ou le président(e) et la ou le secrétaire seront élus une année et la ou le vice-président(e) et la ou le trésorier(ière) l'année suivante. Tous les mandats peuvent être renouvelés à la fin du terme. Les postes en élection sont indiqués par un **X**.

Terms of Office for Members of the Board

PROVISION OF ROTATION

All Officers shall be elected by the members at the Annual General Meeting. All mandates are for a period of two (2) years. The President and Secretary shall be elected in one year and the Vice-President and Treasurer elected the following year to ensure continuity. All terms will be renewable at the end of the mandate. Open election positions are marked with an **X**.

COMITÉ EXÉCUTIF EXECUTIVE COMMITTEE	EN ÉLECTION IN ELECTION	DÉBUT DU MANDAT START OF MANDATE
Présidente / PresidentConstance Hudak	X	Juillet / July 2021
Vice-président / Vice-PresidentAlain Mercier		Juillet / July 2022
Secrétaire / SecretaryJens Urban	X	Juillet / July 2021
Trésorier / TreasurerJeff Hannah		Juillet / July 2022

REPRÉSENTANT(E)S DES LACS LAKE REPRESENTATIVES	EN ÉLECTION IN ELECTION	DÉBUT DU MANDAT START OF MANDATE
BATAILLE (3)		
Jacques Bolduc		Juillet / July 2022
Elaine Carisse	X	Juillet / July 2021
Luc Fournier	X	Juillet / July 2021
John Smart	X	Juillet / July 2021
RHÉAUME (3)		
Harry Jones	X	Juillet / July 2021
Aileen Lamont		Juillet / July 2022
Benoît Leclerc	X	Juillet / July 2021
John Smith	X	Juillet / July 2021
BARNES (1)		
Flamur Canaj	X	Juillet / July 2021
Clayton Devine		Juillet / July 2022
DES ÉPINETTES (1)		
Richard Bourassa	X	Juillet / July 2021
TRUITE		
Chris Hemmingway		Juillet / July 2022
LOUISE		
André Cossette		Juillet / July 2022
MASKINONGÉ (1)		
Vacant	X	Juillet / July 2021
CORRIGAN (1)		
Paul Chedore	X	Juillet / July 2021
CHEVREUIL (1)		
Vacant	X	Juillet / July 2021

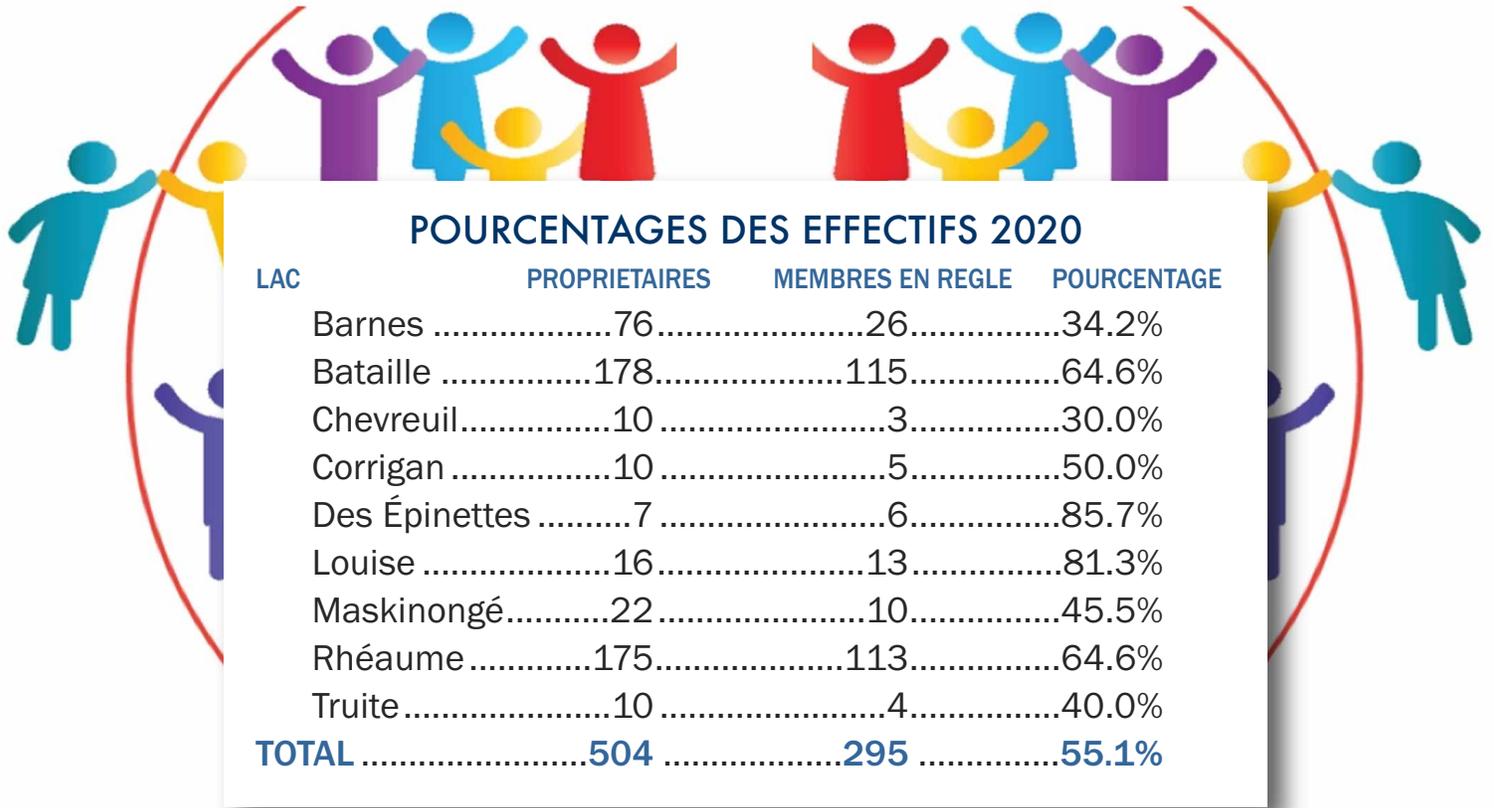
ASSOCIATION PSLL REVENUS ET DÉPENSES 2020 - 2021

	2020	2021 À DATE	2021 PROJETÉ
REVENU NON LUCRATIF			
Publicité dans le bulletin d'information	- \$	600,00 \$	600,00 \$
Contributions pour l'ensemencement des poissons	3 765,00 \$	260,00 \$	3 000,00 \$
Cotisations des membres	13 455,00 \$	7 020,00 \$	14 625,00 \$
Recettes diverses à but non lucratif	1 170,75 \$	- \$	- \$
REVENU TOTAL SANS BUT LUCRATIF	<u>18 390,75 \$</u>	<u>7 880,00 \$</u>	<u>18 225,00 \$</u>
AUTRES REVENUS			
Intérêts gagnés	95,21 \$	84,00 \$	100,00 \$
REVENU TOTAL.....	<u>18 485,96 \$</u>	<u>7 964,00 \$</u>	<u>18 325,00 \$</u>
DÉPENSES			
Frais bancaires.....	44,00 \$	31,65 \$	60,00 \$
Frais d'événements	126,67 \$	- \$	200,00 \$
Assurance - responsabilité	2 154,85 \$	- \$	2 600,00 \$
Frais de bulletin d'information.....	1 830,99 \$	- \$	2 000,00 \$
Frais de bureau	1 721,23 \$	- \$	1 500,00 \$
Frais PayPal.....	356,32 \$	- \$	250,00 \$
Réparation et entretien	158,47 \$	- \$	200,00 \$
Routes.....	1 800,00 \$	- \$	1 600,00 \$
Ensemencement des poissons	6 265,00 \$	- \$	5 500,00 \$
Analyse de l'eau.....	1 907,77 \$	- \$	1 600,00 \$
Taxes et licences.....	382,00 \$	884,55 \$	1 000,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES.....	<u>16 747,30 \$</u>	<u>1 088,50 \$</u>	<u>16 710,00 \$</u>
PROFIT / PERTE	<u>1 738,66 \$</u>	<u>6 875,50 \$</u>	<u>1 615,00 \$</u>

RELEVÉS DE COMPTE AU 31 DÉCEMBRE 2020

Encaisse	113,00 \$
Compte chèque.....	14 055,56 \$
Compte d'épargne	5,00 \$
Dépôt à terme	2 000,00 \$
Dépôt à terme	4 000,00 \$
Compte de compensation PayPal.....	1 135,37 \$
TOTAL DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES.....	21 308,93 \$

SVP APPORTER CET ORDRE DU JOUR À L'ASSEMBLÉE



VOTRE ADHÉSION EST IMPORTANTE ! À ce moment-ci de l'année, l'Association Perkins-sur-le-lac sollicite votre appui financier par une cotisation annuelle de 45 \$. ➡ S'IL VOUS PLAÎT REMPLIR LE FORMULAIRE D'ADHÉSION DE LA PAGE 19, LE JOINDRE À VOTRE PAIEMENT ET LE RETOURNER SOIT PAR COURRIER, EN LE DÉPOSANT DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE PSLI À LA PLAGE DU LAC BATAILLE, SOIT EN TROUVANT LE FORMULAIRE ET EN PAYANT EN LIGNE SUR LE SITE DE L'ASSOCIATION, psll.ca.

Voici une liste de certaines activités que nous ferons pour vous durant cette année :

- effectuer de minutieuses analyses des eaux de nos lacs soit é-coli et phosphates (depuis 2002),
- faire l'ensemencement des lacs (depuis 1989),
- participer à plusieurs associations à caractère environnemental telles que la Fédération des lacs de Val-des-Monts (FLVDM), lesquelles discutent de problèmes régionaux et provinciaux et font la promotion de réglementation,
- fournir des subventions pour l'entretien des chemins privés de notre domaine (ces chemins assurent l'accès à la majorité des résidences),
- encourager l'aménagement riverain et forestier, surveiller activement et promouvoir fortement la protection de l'environnement et de la valeur économique de nos propriétés,
- faire la promotion de la sécurité nautique et de la réglementation de la vitesse,
- faire l'entretien de la plage du lac Bataille et gérer la mise à l'eau des embarcations des membres en contrôlant l'accès et en prévenant l'infiltration d'organismes dangereux,
- assurer la représentation juridique pour la protection de propriétés collectives,
- organiser des activités sociales pour encourager camaraderie entre nos membres.

➡ Note aux propriétaires de plusieurs logements qui louent le multiple ou l'utilisent pour la famille élargie : la commercialisation de votre deuxième logement est également due aux efforts de l'association en termes de qualité de l'eau et de vigilance. Veuillez envisager une adhésion pour chaque logement.

PSLI est reconnaissant de votre appui continu. Tous les propriétaires jouissent de tout cet éventail de bénéfices offerts par l'Association. Veuillez encourager un voisin ou un résident qui n'est pas membre à se joindre au nombre croissant de membres qui nous aident à réaliser notre mission. Pour plus de renseignements, consultez psll.ca.



2021

ADHÉSION ET RENSEIGNEMENTS

S'il vous plaît remplir et retourner avec le paiement à :
Association Perkins-sur-le-lac, 604, ch Blackburn, Val-des-Monts (QC) J8N 6K4
Vous pouvez également déposer votre paiement dans la boîte aux lettres située
derrière le panneau d'information au lac Bataille, ou vous rendre sur le site psll.ca pour
obtenir le formulaire et les possibilités de paiement en ligne.

A. RÉSIDENCE (ADRESSE POSTALE)

Nom de famille		Prénom(s)		
Adresse				Téléphone
Ville	Province	Code postal	Courriel	

B. RÉSIDENCE ESTIVALE

N° civique, Nom du chemin		Lac	Téléphone
---------------------------	--	-----	-----------

ADHÉSION : Oui (chèque de 45 \$ payable à l'ordre de : Association PSLL) Non (Pas à ce moment-ci)

C. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Je désire recevoir le Bulletin d'information SEULEMENT par courriel I'd like to receive correspondence in English

SVP, veuillez changer mon adresse comme suit :

Nom de famille		Prénom(s)		
Adresse				Téléphone
Ville	Province	Code postal	Courriel	

Je voudrais porter à votre attention le(s) sujet(s) suivant(s) :
